

86^e

**Assemblée générale de la Société des Administrateurs
et Fonctionnaires des Communes Neuchâtelaises**

**Vendredi 27 avril 2012, 18h00,
Hôtel des Endroits, La Chaux-de-Fonds,**

La présidente, Mme Corinne Guyot, ouvre la séance à 18h05 en souhaitant la bienvenue et en saluant plus particulièrement la présence des personnes suivantes :

M. Pierre-André Monnard	Président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds
Mme Annie Clerc	Membre du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds
M. Pierre Leu	Chef du Service des Communes
M. Sandro Tamburini	Adjoint au Chef du Service des Communes
Mme Sylvie Gattolliat	Secrétaire du Service des Communes
M. Pierre de Marcellis	Président du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
M. Jean-François Beraneck	Membre du comité de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel
Mme M.-Claire Zimmerli	Secrétaire du comité de l'ACN
M. François Jaquet	Membre du comité de l'ACN
M. Patrick Vianin	Directeur projet RER-Agglomération

Un grand excusé ce soir : M. le conseiller d'Etat Jean Studer qui s'est cassé la malléole. Merci à M. Leu de bien vouloir lui transmettre tous nos vœux de prompt rétablissement, ainsi que nos meilleurs vœux pour ses nouvelles fonctions.

Mme Guyot remercie les autorités communales de La Chaux-de-Fonds de leur accueil, de même que nos collègues, Sébastien Varrin et Thibault Castioni pour leur contribution active à l'organisation de cette assemblée et du repas qui suivra. La parole est donnée à M. Pierre-André Monnard pour le message de bienvenue des autorités de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

M. Monnard salue et souhaite la bienvenue à La Chaux-de-Fonds, ville qui possède une riche histoire industrielle, plus particulièrement pour son horlogerie et classée depuis peu au patrimoine de l'UNESCO.

Malgré les changements opérés dans le canton, le président de la ville de La Chaux-de-Fonds est d'avis que l'institution communale restera et que les fonctionnaires seront toujours les interlocuteurs des citoyens.

Tout en souhaitant une bonne assemblée et une bonne soirée aux membres présents, M. Monard encourage chacun à voter favorablement en faveur du Transrun.

1. Appel

Le contrôle de la liste de présences fait apparaître :

- 44 membres présents,
- 59 membres excusés,
- 28 membres non excusés

Ordre du jour :

L'ordre du jour tel que présenté dans la convocation ne suscite pas de commentaire ni demande de modification, il est donc considéré comme accepté.

2. Procès-verbal de la 85^e assemblée générale du 13 mai 2011 à Neuchâtel

Ce procès-verbal a été adressé à chacun avec la convocation. Personne n'en demande la lecture, aucune remarque n'est formulée, ce PV est donc accepté par un lever de main, avec les remerciements à Esther pour sa rédaction.

3. Rapports

a) Rapport de la présidente

Suite à l'annonce faite l'année passée par M. Studer concernant l'ouverture de la mobilité interne aux employés communaux pour autant que l'employeur soit d'accord, nous avons pris contact avec l'ACN et avons rencontré une délégation du comité pour parler de cette question et aussi évoquer une reconnaissance de notre Société. Je viens de recevoir cette semaine la position de l'ACN. Leur comité est ouvert et prêt à entrer en discussion. De plus l'ACN créera officiellement le 5 septembre plusieurs conférences des directeurs communaux (CDC), et les ressources humaines feront partie des compétences de l'une d'elles. La liste définitive de ces CDC est encore à avaliser par le Comité de l'ACN. La CDC qui s'occupera des ressources humaines devra se saisir de ce point et servira d'interlocuteur des communes en la matière

Nous allons donc reprendre ce dossier pour avancer dans ce domaine.

A ce sujet j'aimerais vraiment partager avec vous une inquiétude et c'est pour cela que le dossier de la mobilité interne est important. En effet, on parle de fusion, de regroupement de services, de plus en plus de tâches qui étaient communales sont reprises par l'Etat, etc. Or les employés communaux voient régulièrement leur travail diminuer ou changer et ils n'ont pas la possibilité de postuler à des postes dans lesquels ils seraient efficaces puisque connaissant bien le domaine. Pour exemple les différents cercles scolaires qui sont en train de se créer avec de nouveaux postes de secrétariat ou de comptabilité et il serait intéressant que les employés communaux puissent avoir une certaine priorité pour postuler à ces fonctions s'ils le désirent. Or, politiquement le message ne passe pas et c'est peut-être grâce à l'ACN que celui-ci serait susceptible d'être mieux entendu.

Chaque année deux membres du comité sont invités à l'assemblée générale de la Société des Magistrats fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel. Celle-ci a eu lieu à Neuchâtel. Ces rencontres sont toujours très conviviales et nous permettent de constater que nos conditions sont très proches de celles des fonctionnaires cantonaux. Je remercie d'ailleurs Pierre de Marcellis de nous tenir au courant des modifications, particulièrement au niveau de Prévoyance.NE. Sans la Société des magistrats fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel nous ne serions même pas représentés au sein de Prévoyance.NE.

Je ne peux terminer ce rapport sans remercier chaleureusement tous les membres de notre société qui œuvrent encore et toujours à la bonne marche de nos administrations communales et particulièrement ceux qui, année après année sont présents à nos assemblées générales mais aussi dans les groupes de travail. Je remercie également mes collègues du comité avec qui nous avançons toujours sereinement et dans la bonne humeur.

La présidente ouvre la discussion sur le rapport qu'elle vient de présenter. Pas de remarque ni question, elle passe donc la parole à la caissière.

b) Rapport de la caissière

Anne-Lise Monard présente les comptes de l'exercice 2011-2012 qui se présentent comme suit :

Dépenses totales	Sfr. 6'547.90
Recettes totales	Sfr. 4'903.85
Perte de l'exercice	Sfr. 1'644.05
Fortune au 31 mars 2011	Sfr. 21'507.60
Fortune au 31 mars 2012	Sfr. 19'863.55
Diminution de fortune	Sfr. 1'644.05 (= perte de l'exercice)

La caissière est remerciée pour la présentation des comptes.

c) Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par M. Cyril Humbert-Droz des Planchettes et Mme Angela Cassi de La Sagne.

Au nom des vérificateurs M. Humbert-Droz atteste la bonne tenue et l'exactitude des comptes et propose d'en donner décharge à la caissière et au comité.

La présidente remercie les vérificateurs pour leur dévouement à cette tâche de contrôle, ainsi qu'Anne-Lise pour son précieux travail de caissière.

4. Décharge au comité, à la caissière et aux vérificateurs

Comme il n'y a pas de questions particulières concernant ces différents rapports (présidente, caissière et vérificateurs) ceux-ci sont considérés comme adoptés et la présidente propose d'applaudir les différents rapporteurs.

5. Mutations/admissions/démissions

Le comité a plaisir d'annoncer et de présenter les admissions suivantes :

Castioni Thibault La Chaux-de-Fonds, Cottier Bertrand Neuchâtel, d'Onofrio Vanessa Bevaix, Ehret Yves Saint-Blaise, Guye Chloé Les Brenets,

Les démissions suivantes ont été adressées à la société

Bernaschina Gyöngyi Val-de-Travers, Galli Raphaël Saint-Blaise, Gerber Daniel Val-de-Travers, Goulet Suzanne Bevaix, Grosso Nathalie Saint-Blaise, Imwinkelried Marc Saint-Blaise, Laederach Thierry Vilars, Oppliger Nicole Les Geneveys-s/Coffrane, Robert-Nicoud Nils Cernier

Tenant compte de ces diverses mutations, l'effectif de la Société se présente comme suit :

131 membres, dont :

101 membres actifs

3 membres honoraires actifs

23 membres honoraires non actifs

4 membres libres

Corinne Guyot profite de ce point de l'ordre du jour pour souhaiter une belle retraite à deux membres actives de la société, Mesdames Monique Calame et Gisèle Bonjour.

6. Election statutaires :

- a) Election d'un/e représentant/e du Val-de-Ruz au comité en remplacement de Mme Annelise de Vincenzo qui termine sa 9^e année.

(Proposition : au vu de la prochaine fusion du Val-de-Ruz, le comité propose qu'Annelise de Vincenzo reste exceptionnellement une année supplémentaire, le temps de lui trouver un/une successeur. Si quelqu'un devait toutefois être d'ores et déjà intéressé/e par cette succession, merci de prendre contact avec la présidente)

Cette proposition du comité est acceptée par l'assemblée avec remerciements à Annelise de Vincenzo pour son année supplémentaire au comité.

- b) nomination de deux membres honoraires (25 ans de sociétariat)

Cette année nous avons le plaisir d'honorer Mme Francine Zaugg d'Enges et M. Raymond Huguenin de Boudevilliers pour 25 ans passés au service de nos communes.

Ces personnes reçoivent vin et fleurs des mains de la présidente.

7. Rapport de représentants de la société au sein des groupes de travail

Commission romande Avenir Formation

M. Patrice Godat informe qu'avec le Valais tous les cantons romands ont désormais adhéré. La formation se nomme désormais Formation Romande des cadres communaux (FR2C) Il encourage chaleureusement les membres à participer à cette formation de qualité (nouvelle session en janvier 2013).

IDEHAP

M. Claude Gabus relève une année calme au niveau de la chaire de politique locale. La journée portes-ouvertes du 2 mai prochain à Yverdon-les-Bains aura pour thème la sécurité. Un grand défi se prépare, actuellement l'Idehap est un institut indépendant, toutefois l'UNIL fait des appels du pied depuis un certain temps. L'idehap souhaiterait cependant conserver son statut d'indépendant afin d'éviter que les participants aient besoin d'avoir des titres.

ORF-NE

Lors de l'assemblée générale du 25 août 2011, c'est M. Manuel Léon du Locle qui a accepté de reprendre la présidence. Mme Sandra-Grassi Pirrone a repris la vice-présidence. Actuellement tout va pour le mieux et la mise en place de l'ORFO 2012 est en préparation étant donné que la branche subit quelques changements. La prochaine assemblée générale aura lieu, en principe à Neuchâtel, le 30 août 2012.

8. Détermination du lieu de l'assemblée générale en 2013 (District de Boudry)

En préambule, le comité a été interpellé par quelques membres de la société sur la pertinence de changer le soir de l'assemblée générale, le vendredi étant souvent une soirée consacrée à autre chose que le travail. La présidente aimerait donc avoir l'avis des membres présents ce soir quant à un éventuel changement du jour de l'assemblée. Au vote personne ne demande ce changement et le vendredi soir sera maintenu pour les assemblées de la SAFCN.

Assemblée générale 2013 : Claude Limat de Bevaix a pris contact avec la présidente et propose que cette assemblée générale ait lieu à Bevaix. Comme il n'y a pas d'autres candidatures cette proposition est retenue, avec remerciements à Claude Limat et sous réserve de modification, la date retenue sera le **19 avril 2013 à Bevaix**.

10. Nomination des vérificateurs de comptes (représentants de deux communes et un suppléant)

Compte tenu du lieu de la prochaine assemblée, MM. Hubert Brunner (St-Aubin) et Jean-Pierre Charmillot (Gorgier) se proposent comme vérificateurs de comptes. Clovis Fahrny (Colombier) fonctionnera comme suppléant.

11. Divers

L'assemblée avait décidé de « marquer le coup » pour les membres fêtant 50 ans de sociétariat. Or en 2010, le comité a oublié de remercier son ami Serge L'Eplattenier. Avec ses excuses pour les deux ans de retard la présidente remet une attention à M. l'Eplattenier en espérant que ce dernier ne soit pas trop fâché de ce malheureux oubli.

La présidente demande si un membre de la société ou de l'assemblée souhaite prendre la parole.

M. François Jaquet membre du comité de l'ACN apporte les salutations de la part de l'association des communes neuchâteloises. Il souhaite parler de l'initiative populaire lancée par l'ACN pour un droit d'initiative et de référendum aux communes. Ce droit existe déjà dans de nombreux autres cantons, il favoriserait les relations et supprimerait des pertes d'énergies.

M. Jaquet demande au nom de l'ACN de rappeler cette initiative aux élus dans les communes.

M. Pierre de Marcellis, en sa qualité de président de la société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel, rebondit sur les propos de M. Monard au sujet de Prévoyance.ne. Une commission d'assainissement a été nommée, représentée par 5 employeurs et 5 syndicats.

Le 19 mars les employeurs ont fait une proposition de retrait à 65 ans, tandis que la dernière proposition du Conseil d'Etat est de 64 ans. Le 23 avril dernier les employeurs ont refusé tout apport d'argent. Actuellement il y a un blocage complet !

M. de Marcellis demande à la SAFCN de réfléchir à un rapprochement avec sa société pour être plus forts.

La parole est ensuite donnée à M. Patrick Vianin, directeur du projet RER-Agglomération. Ce dernier dans un exposé intéressant d'une quinzaine de minutes présente à l'assemblée (diaporama à l'appui) cet important projet pour l'avenir du canton de Neuchâtel.

Pour terminer l'assemblée, M. Pierre Leu, chef du service des communes, s'exprime en l'absence de M. Jean Studer CE excusé. Différents thèmes sont abordés et résumés brièvement comme suit :

- historique des structures privées et publiques et évolution de ces dernières par les projets de fusion, apogée et poids des communes fusionnées.
- Evocation du projet Transrun et projet de réforme des institutions mis en place par le Conseil d'Etat.

- Réforme de l'imposition des personnes morales, discussion avec les communes sur le mode de répartition.
- 3^{ème} volet de désenchevêtrement des tâches, prochain sujet pour le Conseil d'Etat et les communes.
- Réforme de la péréquation financière intercommunale. Une commission du Grand Conseil révisé le système actuel pour le rendre moins figé. Travaux en cours.
- MCH2, entrée en vigueur prévue en 2015, la comptabilité communale devra être revue afin de présenter des comptes plus proches de la réalité.
- Projet de contrôle interne dans les communes en référence aux événements survenus à St-Blaise.
- Transactions immobilières communales, ce projet poursuit l'idée d'une autonomisation des communes

La présidente demande si quelqu'un souhaite encore s'exprimer, comme ce n'est pas le cas la séance est levée à 19h30

*Le rapporteur ad intérim
Christian Musy
La Sagne, le 6 juin 2012*